

Le vénérable Jean Eudes. — La 2ème Congrégation des miracles a eu lieu le 28 janvier. La dernière ne tardera plus. Le P. Eudes, fondateur des Eudistes, est le précurseur de la bienheureuse Marguerite-Marie par sa dévotion au Cœur de Jésus et de Marie.

Le vénérable Théophile Vénard. — Martyr de l'Annam, natif du diocèse de Poitiers. La cause des martyrs est beaucoup plus simple que celle des confesseurs : il n'y a pour eux qu'une Congrégation particulière. Elle aura lieu pour Théophile Vénard le 16 juin.

Les vénérables Cuénot, Néel et leurs compagnons. — Martyrs ; leurs causes en est au même point que celle du vénérable Vénard, et sera jugée le même jour.

La vénérable Jeanne d'Arc. — Le 12 novembre 1907 avait lieu la 1ère Congrégation sur les miracles. Le 24 mars a eu lieu la seconde dite préparatoire. La troisième, dite générale, suivra de près. Nous pouvons donc espérer célébrer cette année, probablement en septembre ou en octobre, la béatification de notre héroïne. Ce sera une joie inexprimable, un enthousiasme sans précédent dans toute la France catholique. Ne sera-ce pas le salut ? Jeanne serait deux fois bienheureuse si elle pouvait buter dehors les vrais ennemis de la France.

Nous aurons ainsi, vraisemblablement cette année, une canonisation des plus importantes et si attendue, celle de la bienheureuse Marguerite-Marie, et six béatifications, dont l'une embrassant plusieurs martyrs à la fois.

Pour l'étranger, voici les causes qui aboutiront aussi probablement cette année :

Le bienheureux Clément Haufbaner. — Sa 1ère Congrégation a eu lieu le 10 mars, et la 2ème se tiendra le 14 juillet.

Le vénérable Gabriel dell'Addolorata. — Sa Congrégation générale a eu lieu le 14 janvier. Sa cause est donc des plus avancées.

Le vénérable François de Capilar. — Martyr dominicain, aura sa congrégation particulière le 21 juillet.

Les causes du vénérable Claudi et celle du vénérable Gaëtan d'Errico s'ouvriront vers la fin de l'année par la Congrégation antépréparatoire des vertus, le 17 novembre pour le premier et le 22 décembre pour l'autre. Elles s'ouvrent donc à peine.

Nous aurons aussi très probablement cette année l'introduction canonique de la Cause du R. P. *Eymard* fondateur de la Société du T. S. Sacrement.